ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accession à la propriété

Question écrite n° 60306

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat au logement sur les difficultés rencontrées par les « primo-accédants » voulant acheter un appartement en centre-ville. En effet, la hausse du prix au mètre carré et celle des taux d'intérêt poussent les jeunes acquéreurs à s'éloigner du centre des villes de taille moyenne ou grande. Leur éloignement du centre incite ces derniers à utiliser leur voiture contribuant ainsi à l'augmentation du trafic routier et de la pollution atmosphérique. En conséquence, il souhaiterait savoir quelles mesures pourraient être prises en faveur des jeunes pour éviter cette désertion des centres-villes et encourager un développement urbain équilibré.

Texte de la réponse

Le Gouvernement est attentif à ce que la politique du logement aille de pair avec un développement urbain durable et équilibré. Si la majorité des opérations financées à l'aide d'un prêt à taux zéro consiste en la réalisation de constructions individuelles, il apparaît cependant que l'acquisition de logements collectifs neufs dans les pôles urbains a représenté 18 % des opérations financées à l'aide d'un prêt à taux zéro en 1999. Le Gouvernement a décidé de procéder à une évaluation approfondie du rôle du prêt à taux zéro dans l'accession sociale à la propriété. Cette évaluation permettra de déterminer les effets induits du prêt sur la nature des biens acquis et sur leur localisation et d'éclairer le Gouvernement sur l'éventuelle nécessité de prendre des mesures d'adaptation. D'ores et déjà, le décret n° 2000-1338 du 26 décembre 2000 a porté de 25 % à 30 % la quotité maximale du prêt, dans les zones urbaines sensibles et dans les zones franches urbaines.

Données clés

Auteur : M. André Aschieri
Circonscription : Alpes-Maritimes (9e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 60306
Rubrique : Logement : aides et prêts
Ministère interrogé : logement
Ministère attributaire : logement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 avril 2001, page 2356
Réponse publiée le : 11 juin 2001, page 3420